

N° 43 – AOÛT 2013

## INFORMATIONS STATISTIQUES

### SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUILLET 2013

Dans le canton de Genève, en juillet 2013, le taux de chômage reste stable par rapport à juin (5,4 %). A fin juillet, le canton compte 12 738 chômeurs (-0,3% en variation mensuelle) et 15 480 demandeurs d'emploi inscrits (-0,2%).

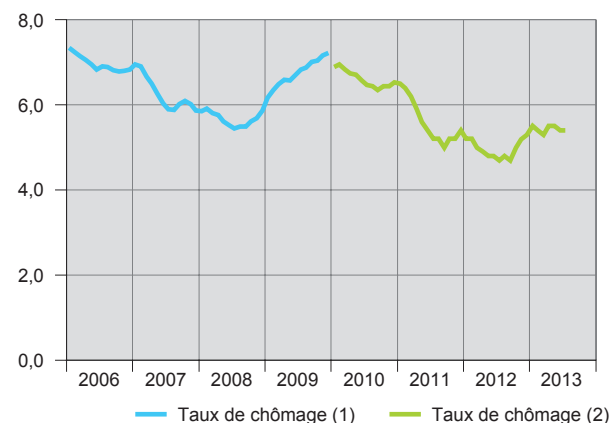
Entre juillet 2012 et juillet 2013, le taux de chômage augmente de 0,7 point de pourcentage, un rythme un peu plus

soutenu qu'en juin (+0,6 point). L'effectif des chômeurs et celui des demandeurs d'emploi inscrits progressent respectivement de 14,9 % et 11,5%.

En Suisse, le taux de chômage passe de 2,9% en juin à 3,0% en juillet.

Taux de chômage dans le canton de Genève

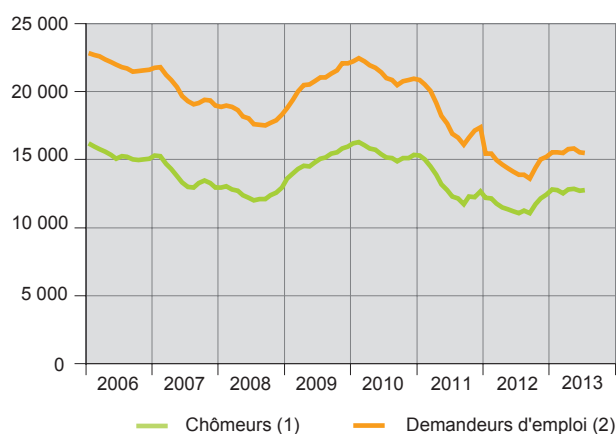
En %



- (1) Jusqu'en 2009, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.  
 (2) Dès 2010, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée à partir du relevé structurel de la population 2010.

Demandeurs d'emploi et chômeurs dans le canton de Genève

Effectif



- (1) Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.  
 (2) Toutes les personnes inscrites à un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

# INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

SITUATION À LA FIN JUILLET 2013

T 01

CANTON DE GENÈVE / SUISSE

	Juillet	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		absolue	en %	absolue	en %
<b>Taux de chômage, en % (1)</b>					
Genève	5,4	-	///	0,7	///
Suisse	3,0	0,1	///	0,3	///
<b>Chômeurs inscrits dans le canton (2)</b>					
Effectif total, en fin de mois	12 738	42	0,3	1 656	14,9
Chômeurs de 15 à 24 ans	1 101	15	1,4	198	21,9
Chômeurs depuis plus d'une année	2 715	50	1,9	439	19,3
<b>Chômeurs arrivés en fin de droits (3)</b>					
Entrées (4)	1 788	153	9,4	244	15,8
Sorties (5)	1 747	- 28	- 1,6	63	3,7
<b>Durée moyenne du chômage, en jour</b>					
Genève	242	1	0,5	- 20	- 7,5
Suisse	208	- 3	- 1,3	- 2	- 0,9
<b>Demandeurs d'emploi inscrits dans le canton (6)</b>					
Effectif total, en fin de mois	15 480	- 29	- 0,2	1 600	11,5
Demandeurs d'emploi non-chômeurs (7)	2 742	- 71	- 2,5	- 56	- 2,0
Entrées (8)	1 488	253	20,5	267	21,9
Sorties (9)	1 519	- 4	- 0,3	53	3,6
<b>Personnes bénéficiant des mesures cantonales (10)</b>					
Effectif total	469	1	0,3	...	...
<b>Personnes en emploi de solidarité</b>					
Effectif total	761	- 2	- 0,3	74	10,8
<b>Réductions d'horaire de travail (RHT) dans le canton (11)</b>					
Entreprises autorisées	34	- 8	- 19,0	- 11	- 24,4
Travailleurs concernés	666	- 37	- 5,3	204	44,2
<b>Licenciements collectifs annoncés à l'OCE (12)</b>					
Entreprises	3	- 1	- 25,0	- 4	- 57,1
Personnes licenciées	43	- 28	- 39,4	- 149	- 77,6
dont résidant dans le canton	35	- 28	- 44,4	- 30	- 46,2

(1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le relevé structurel de la population 2010.

(2) Personnes annoncées auprès d'un office régional de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

(3) Une personne en fin de droits est une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit. A noter : cette statistique ne considère que l'extinction du droit aux indemnités versées par les caisses d'assurance-chômage et ne tient pas compte des aides cantonales et communales (résultats provisoires fournis par les caisses d'assurance-chômage).

(4) Somme des nouvelles inscriptions au chômage avec le statut de «chômeur» et des passages du statut de «non-chômeur» à celui de «chômeur».

(5) Les sorties se composent des désinscriptions de chômeurs et des passages du statut de «chômeur» à celui de «non-chômeur».

(6) Toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

(7) Demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement mais qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi.

(8) Nouvelles inscriptions de dossiers au cours du mois sous revue.

(9) Annulations de dossiers effectuées au cours du mois sous revue.

(10) Les mesures cantonales regroupent les stages de requalification cantonaux (STAREC), qui remplacent les programmes cantonaux d'emploi et de formation, et les allocations de retour en emploi (ARE). Depuis novembre 2012, seules les décisions de mesures actives sont comptées.

(11) Préavis d'autorisation de réduction d'horaire de travail délivrés par l'OCE à des entreprises d'au moins six travailleurs.

(12) Selon la date d'annonce à l'OCE. Licenciements de six personnes ou plus (chiffres provisoires).

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

Symboles

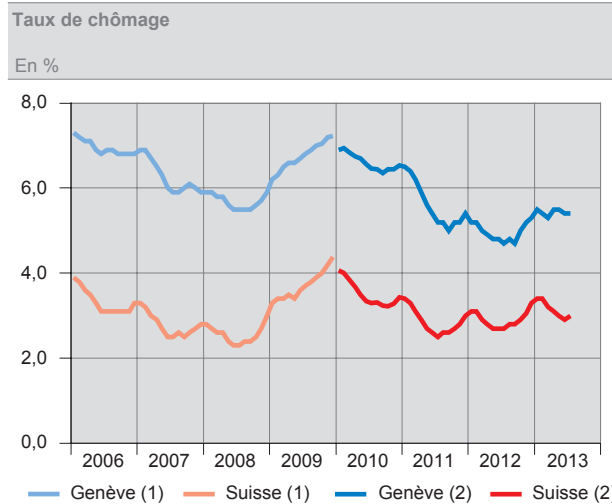
- : valeur nulle

/// : aucune donnée ne peut correspondre à la définition

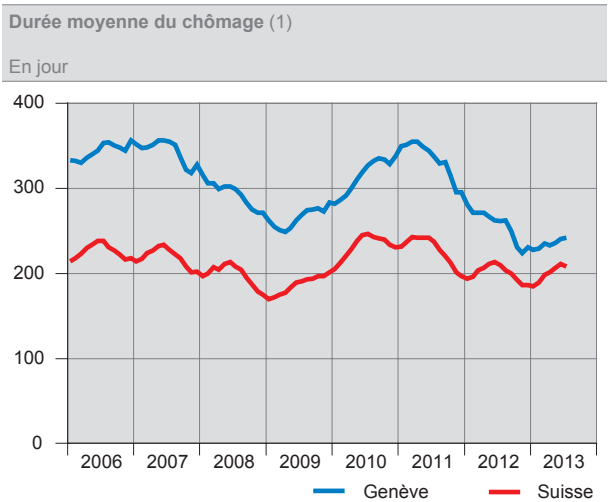
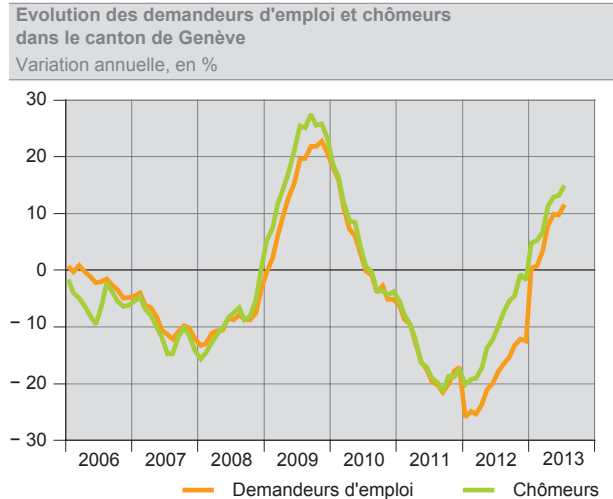
Remarque : l'introduction au 1<sup>er</sup> février 2012 de la nouvelle loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) rend certaines comparaisons annuelles délicates.

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

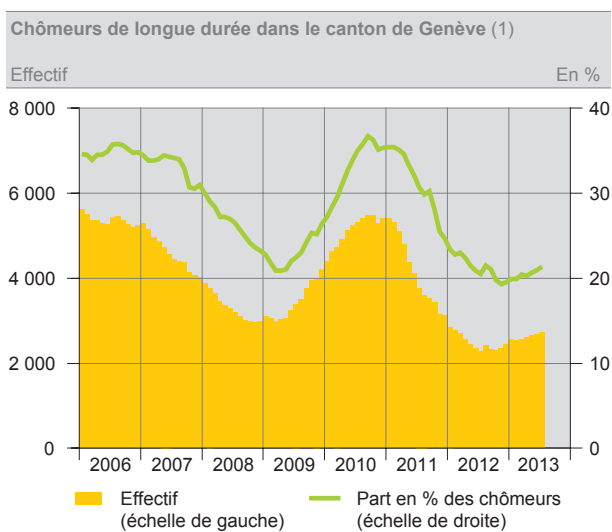
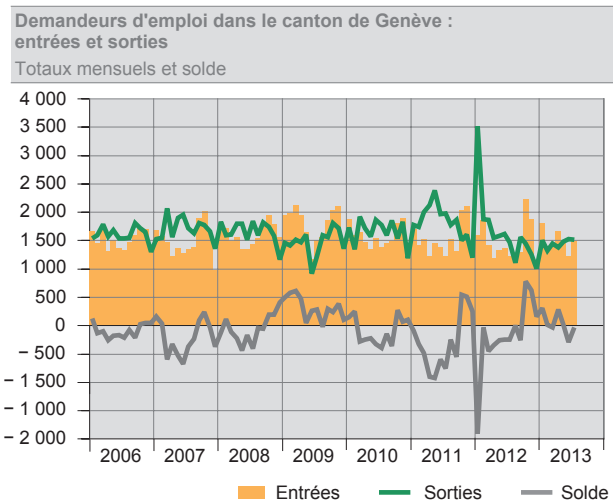
[http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=03\\_03](http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=03_03)



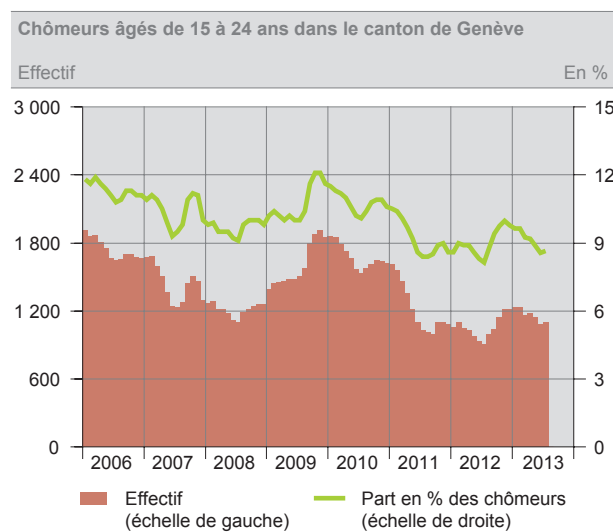
(1) Jusqu'en 2009, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.  
 (2) Dès 2010, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée à partir du relevé structurel de la population 2010.



(1) Durée totale du chômage divisée par l'effectif de chômeurs en fin de mois.



(1) Chômeurs inscrits depuis plus d'un an.



Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail